



Blessure suite à l'utilisation de l'ascenseur

Par **emma5**, le **27/11/2008** à **20:17**

Bonjour,

suite à une prise de vitesse d'un ascenseur puis un arrêt très brutal le 20 sept dernier, j'ai eu un tassement des vertèbres, itt, e tout le tralala...

Depuis une semaine, j'ai a nouveau de grosses douleurs dorsales et cervicales...
La société d'ascenseur dit que tout va bien et ne veut pas reconnaître l'accident parce que je n'ai pas de témoin avec moi dans l'ascenseur...

Je reprends ce soir l'ascenseur, nouvelle secousse qui n'arrange pas les douleurs...
puis je porter plainte contre eux sans qu'ils m'accusent de diffamation ?
Merci par avance